



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 28 février 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Aménagement de la RN165 (axe Vannes-Nantes) entre Saint-Léonard et Bonnervo : travaux sur le giratoire sud de Saint-Léonard**

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne entre dans la dernière phase de réalisation des travaux connexes d'aménagement de la RN165 entre Saint-Léonard et Bonnervo, suite à la création, en 2010, de 2 voies d'entrecroisement sur la RN165. **Ces travaux concernent le giratoire sud de Saint-Léonard sur la commune de Theix et entraîneront des restrictions des conditions de circulation à partir du 1er mars.**

Des travaux ont d'ores et déjà été finalisés depuis septembre 2011 :

- la réfection de la rue longeant la Route Nationale entre la zone commerciale Atlantheix et le giratoire de Saint-Léonard avec l'aménagement du carrefour avec la rue de la Bourdonnais;
- la mise en place d'un double sens montant dans la rue Charcot.

Il reste à réaliser des travaux sur le giratoire sud de Saint-Léonard, dans l'objectif d'améliorer la fluidité de la RD779 en sortie de Vannes, tout en sécurisant le cheminement des piétons et les arrêts de transport urbain.

Ces travaux ont démarré le 20 février sur la branche allant vers la Zone du Prat avec un impact réduit sur la circulation.

En revanche, du 1er mars au 23 mars, les travaux réalisés sur la branche du giratoire en direction de Vannes vont nécessiter des restrictions de circulation dans le sens Nantes-Vannes dans l'objectif d'optimiser la durée des travaux.

Des déviations seront mises en place. Ainsi :

- les véhicules venant de la direction Nantes et se dirigeant vers Vannes seront déviés depuis le giratoire Nord de Saint-Léonard par la RD104 via la zone de Pentaparc;
- les véhicules venant de la direction Lorient seront déviés au droit du chantier.

Le sens de circulation venant de Vannes sera peu affecté.

Certains travaux comme la pose d'enrobés nécessiteront la fermeture complète des voies et auront lieu de nuit, afin de minimiser l'impact sur la circulation.

La conduite des travaux est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest

(DIRO) qui invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site web : [www.diro.fr](http://www.diro.fr) et son site mobile [m.diro.fr](http://m.diro.fr)

**Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**

Mission Communication : Marie Vergos - 02 99 33 42 11

**Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)**

Mission Communication : Nicolas Chebassier - 02 99 33 46 57